

PREFET DU LOT

Direction départementale des Territoires  
du Lot

Service Prospective et Politiques  
de Développement Durable

Cahors, le

Le Préfet du Lot,

à

**Mesdames et Messieurs les maires**

**(copie à M. les sous-préfets)**

Affaire suivie par : TRUQUET Sébastien - DUPUY Patrick  
Tél. : 05 65 23 60 52 - 05 65 23 60 61  
Courriel : [sebastien.truquet@lot.gouv.fr](mailto:sebastien.truquet@lot.gouv.fr) - [patrick.dupuy@lot.gouv.fr](mailto:patrick.dupuy@lot.gouv.fr)  
P.J : synthèse de l'étude

**Objet : Étude « Natures et usages des sols » - quantification et qualification de la consommation des espaces agricoles dans le Lot et dans l'aire AOC Cahors – Étude des cas de Prayssac et Caillac.**

La consommation des espaces agricoles s'avère être un des enjeux majeurs dans le département du Lot. Le Grenelle de l'environnement ainsi que la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche du 27 juillet 2010 rappellent que ce phénomène doit être considéré avec la plus grande attention. Pour autant, les outils de mesure sont aujourd'hui peu nombreux et surtout inadaptés à nos échelles locales.

La Direction Départementale des Territoires a réalisé une étude sur le sujet faisant suite à une commande de la chambre d'agriculture et du syndicat de défense de l'AOC vins de Cahors. L'objectif des travaux de la DDT était de caractériser la consommation des espaces agricoles par l'urbanisation, par une approche quantitative et qualitative, et permettant des analyses à l'échelle communale. Cette analyse s'appuie sur les études de cas des communes de Caillac et Prayssac, dans le vignoble de Cahors, mais au-delà de ces exemples, tous les territoires du département sont plus ou moins intensément concernés par ce phénomène.

Le présent courrier est accompagné d'une synthèse de cette étude mettant en avant les différentes thématiques traitées ainsi que les principales conclusions. L'étude complète est consultable sur le site internet de la D.D.T. : [www.lot.equipement.gouv.fr](http://www.lot.equipement.gouv.fr) et la D.D.T. reste à votre entière disposition pour échanger et partager autour de cette démarche.

Votre rôle pour une gestion plus économe de l'espace est déterminant. Sachez que les services de l'État sont particulièrement vigilants sur ces questions et qu'ils sont présents à vos côtés pour mieux les prendre en considération.